



Le 20 mars 2024

DIRECTION DE LA SÉANCE

ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES SÉANCES DU SÉNAT
établi à la suite des conclusions de la Conférence des Présidents

En souligné : Entre dans le champ de l'article 23 bis du Règlement relatif à la présence des sénateurs.

SEMAINE SÉNATORIALE

Jeudi 21 mars 2024

De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures

(Ordre du jour réservé au groupe CRCE-K)

- Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, autorisant la **ratification** de l'**accord économique et commercial global** entre l'**Union européenne** et ses **États membres**, d'une part, et le **Canada**, d'autre part, et de l'**accord de partenariat stratégique** entre l'**Union européenne** et ses **États membres**, d'une part, et le **Canada**, d'autre part (n° 694, 2018-2019)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées avec une saisine pour avis de la commission des affaires économiques.

- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 13 mars matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 20 mars à 15 heures

- Proposition de résolution, en application de l'article 34-1 de la Constitution, invitant le Gouvernement à **reconnaître l'État palestinien** et à agir pour un **cessez-le-feu effectif et durable** dans l'attente de **négociations**, présentée par Mmes Cécile CUKIERMAN, Michelle GRÉAUME, MM. Fabien GAY, Robert Wienie XOWIE et plusieurs de leurs collègues (n° 379, 2023-2024)

- Temps attribué à l'auteur de la proposition de résolution : 10 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 20 mars à 15 heures
- Les interventions des orateurs vaudront explications de vote.

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Mardi 26 mars 2024

À 14 h 30 et le soir

- Explications de vote des groupes puis scrutin public solennel sur la proposition de loi rendant obligatoires les « tests PME » et créant un dispositif « Impact Entreprises » (texte de la commission, n° 421, 2023-2024)

- Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 25 mars à 15 heures
- Délai limite pour le dépôt des délégations de vote : mardi 26 mars à 12 h 30

- Projet de loi constitutionnelle portant **modification** du **corps électoral** pour les **élections** au **congrès** et aux **assemblées** de **province** de la **Nouvelle-Calédonie** (n° 291, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Réunion de la commission pour le rapport : mercredi 20 mars matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 25 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 26 mars début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 25 mars à 15 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relative à la mise en place et au fonctionnement de la **commission d'évaluation de l'aide publique au développement** instituée par la **loi n° 2021-1031 du 4 août 2021** (texte de la commission, n° 449, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 18 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 20 mars matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 25 mars à 11 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 26 mars début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 25 mars à 15 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, améliorant l'**efficacité** des **dispositifs** de **saisie** et de **confiscation** des **avoirs criminels** (texte de la commission, n° 446, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 18 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 20 mars matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 25 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 26 mars début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 25 mars à 15 heures

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 27 mars à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- Examen, sous réserve de sa recevabilité, d'une demande de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport tendant à obtenir du Sénat, en application de l'article 5 ter de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires qu'il lui confère, pour une durée de six mois, les **prérogatives** attribuées aux **commissions d'enquête** pour une **mission d'information** sur les modalités de **constitution** d'une **société commerciale** par la **Ligue de football professionnel** en application des articles L. 333-1 et suivants du code du sport introduits par la loi n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France.

- Éventuellement, suite de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, améliorant l'**efficacité** des **dispositifs** de **saisie** et de **confiscation** des **avoirs criminels** (n° 169, 2023-2024)

- Conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif à **l'accélération** et à la **simplification** de la **rénovation** de **l'habitat dégradé** et des **grandes opérations d'aménagement** (texte de la commission, n° 429, 2023-2024)

- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes
- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : mardi 26 mars à 15 heures

- Conclusions de la commission mixte paritaire sur la proposition de loi portant **diverses mesures** relatives au **grand âge** et à l'**autonomie** (texte de la commission, n° 412, 2023-2024)

- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes
- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : mardi 26 mars à 15 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, créant l'**homicide routier** et visant à **lutter** contre la **violence routière** (texte de la commission, n° 433, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 18 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 19 mars début d'après-midi
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 25 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 27 mars matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 26 mars à 15 heures

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Mardi 2 avril 2024

À 14 h 30

- Explications de vote des groupes puis scrutin public solennel sur le projet de loi constitutionnelle portant **modification** du **corps électoral** pour les **élections** au **congrès** et aux **assemblées** de **province** de la **Nouvelle-Calédonie** (n° 291, 2023-2024)

- Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 29 mars à 15 heures
- Délai limite pour le dépôt des délégations de vote : mardi 2 avril à 12 h 30

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi visant à **sécuriser** et **réguler** l'**espace numérique**

- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes
- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : vendredi 29 mars à 15 heures

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur la proposition de loi visant à **adapter** le **droit** de la **responsabilité civile** aux **enjeux actuels**

- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes
- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : vendredi 29 mars à 15 heures

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur la proposition de loi visant à **soutenir l'engagement bénévole** et à **simplifier la vie associative**

- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes

- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : vendredi 29 mars à 15 heures

- Sous réserve de sa transmission, nouvelle lecture du projet de loi visant à **renforcer la lutte** contre les **dérives sectaires** et à **améliorer l'accompagnement des victimes**

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 25 mars à 12 heures

- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 27 mars matin

- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : mardi 2 avril à 9 heures

- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 2 avril après-midi

- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes

- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 29 mars à 15 heures

Le soir

- Débat sur la **situation de l'hôpital** (demande du groupe Les Républicains)
 - Temps attribué au groupe Les Républicains : 8 minutes
 - Réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
 - Après la réponse du Gouvernement, séquence de 16 questions réponses :
 - 2 minutes, y compris la réplique
 - Possibilité de réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
 - Possibilité pour le Gouvernement de répondre à une réplique pendant 1 minute et à l'auteur de la question de répondre de nouveau pendant 1 minute
 - Conclusion par le groupe Les Républicains : 5 minutes
 - Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : vendredi 29 mars à 15 heures

Mercredi 3 avril 2024

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement
 - Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 3 avril à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- 1 convention internationale examinée selon la procédure d'examen simplifié :
 - => Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, autorisant la **ratification** du **traité d'entraide judiciaire** en matière **pénale** entre la **République française** et la **République du Kazakhstan** (texte de la commission, n° 451, 2023-2024)
 - Délai limite pour demander le retour à la procédure normale : vendredi 29 mars à 15 heures

- Projet de loi autorisant **l'approbation** de la **convention d'extradition** entre le **Gouvernement** de la **République française** et le **Gouvernement** du **Royaume du Cambodge** (texte de la commission, n° 393, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires étrangères.

- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 2 avril à 15 heures

- Troisième lecture de la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en troisième lecture, visant à **protéger** le groupe **Électricité de France** d'un **démembrement** (n° 370, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 25 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 27 mars matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : mardi 2 avril à 11 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 3 avril matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 2 avril à 15 heures

SEMAINE DE CONTRÔLE

Mardi 9 avril 2024

À 9 h 30

- Questions orales

À 14 h 30 et le soir

- Proposition de loi visant à **concilier** la **continuité** du **service public** de **transports** avec l'exercice du **droit** de **grève**, présentée par M. Hervé MARSEILLE et plusieurs de ses collègues (n° 344, 2023-2024) (demande du groupe UC)

Ce texte a été envoyé à la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : vendredi 29 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 3 avril matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 8 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 9 avril après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 8 avril à 15 heures

- Débat sur la **fermeture** des **classes** et la mise en place de la **carte scolaire** dans les **départements** (demande du groupe Les Républicains)

- Temps attribué au groupe Les Républicains : 8 minutes
- Réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
- Après la réponse du Gouvernement, séquence de 16 questions réponses :
 - 2 minutes, y compris la réplique
 - Possibilité de réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
 - Possibilité pour le Gouvernement de répondre à une réplique pendant 1 minute et à l'auteur de la question de répondre de nouveau pendant 1 minute
- Conclusion par le groupe Les Républicains : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 8 avril à 15 heures

- Proposition de loi visant à proroger la loi n° 2017-285 du 6 mars 2017 relative à l'**assainissement cadastral** et à la **résorption** du **désordre** de la **propriété**, présentée par M. Jean-Jacques PANUNZI et plusieurs de ses collègues (n° 22, 2023-2024) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : mardi 2 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 3 avril matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 8 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 9 avril après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 8 avril à 15 heures

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions des commissions mixtes paritaires sur le projet de loi relatif à l'**organisation** de la **gouvernance** de la **sûreté nucléaire** et de la **radioprotection** pour répondre au **défi** de la **relance** de la **filiale nucléaire** et sur le projet de loi organique modifiant la **loi organique n° 2010-837** du **23 juillet 2010** relative à l'**application** du **cinquième alinéa** de l'**article 13** de la **Constitution** (demande du Gouvernement)

- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes

- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : lundi 8 avril à 15 heures

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi portant diverses dispositions d'**adaptation** au **droit** de l'**Union européenne** en matière d'**économie**, de **finances**, de **transition écologique**, de **droit pénal**, de **droit social** et en matière **agricole** (demande du Gouvernement)

- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes

- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : lundi 8 avril à 15 heures

Mercredi 10 avril 2024

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 10 avril à 11 heures

- Proposition de loi d'**abrogation** de la **réforme** des **retraites** portant l'âge légal de départ à 64 ans, présentée par Mme Monique LUBIN, M. Patrick KANNER, Mme Annie LE HOUEROU et plusieurs de leurs collègues (n° 360, 2022-2023)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : mardi 2 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 3 avril matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 8 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 10 avril matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 9 avril à 15 heures

- Proposition de loi visant à **renforcer** le **service civique**, présentée par M. Patrick KANNER et plusieurs de ses collègues (n° 600, 2022-2023)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : vendredi 29 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 3 avril matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 8 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 10 avril matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 9 avril à 15 heures

Le soir

- Débat sur le thème : « **Haut-commissariat au plan** : quel **bilan** et quelle **influence** sur les **politiques publiques** depuis **2020** ? » (demande du GEST)

- Temps attribué au groupe Écologiste - Solidarité et Territoires : 8 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
- Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
- Conclusion par le groupe Écologiste - Solidarité et Territoires : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mardi 9 avril à 15 heures

Jeudi 11 avril 2024

De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures

(Ordre du jour réservé au groupe RDSE)

- Proposition de loi tendant à **préserver l'accès aux pharmacies** dans les **communes rurales**, présentée par Mmes Maryse CARRÈRE, Guylène PANTEL et plusieurs de leurs collègues (n° 355, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : mardi 2 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 3 avril matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 8 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 10 avril matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 10 avril à 15 heures

- Proposition de loi visant à **endiguer** la **prolifération** du **frelon asiatique** et à **préserver** la **filière apicole**, présentée par M. Michel MASSET et plusieurs de ses collègues (n° 359, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : vendredi 29 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 3 avril matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 8 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 10 avril matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 10 avril à 15 heures

**Suspension des travaux en séance plénière :
du lundi 15 au dimanche 28 avril 2024**

SEMAINE DE CONTRÔLE

Mardi 30 avril 2024

À 14 heures

- Débat sur **le programme de stabilité et l'orientation des finances publiques** (demande de la commission des finances)

- Intervention liminaire du Gouvernement
- Temps attribué à la commission des finances : 15 minutes
- Temps attribué à la commission des affaires sociales : 5 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 29 avril à 15 heures

- Débat sur le thème : « **Planification écologique et COP régionales : quelle efficacité ?** » (demande du groupe Les Républicains)

- Temps attribué au groupe Les Républicains : 8 minutes
- Réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
- Après la réponse du Gouvernement, séquence de 16 questions réponses :
 - 2 minutes, y compris la réplique
 - Possibilité de réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
 - Possibilité pour le Gouvernement de répondre à une réplique pendant 1 minute et à l'auteur de la question de répondre de nouveau pendant 1 minute
- Conclusion par le groupe Les Républicains : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 29 avril à 15 heures

À 17 h 15

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mardi 30 avril à 13 heures

SEMAINE SÉNATORIALE

Mardi 7 mai 2024

À 9 h 30

- Questions orales

À 14 h 30

- Proposition de loi portant **statut** de **personne morale** de **droit public** à **statut particulier** à l'**Académie nationale** de **chirurgie**, présentée par Mme Pascale GRUNY et M. Alain MILON (n° 359, 2022-2023) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 29 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 30 avril après-midi
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 6 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 7 mai après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 6 mai à 15 heures

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Mardi 14 mai 2024

À 14 h 30 et le soir

- Proposition de loi visant à poursuivre la **dématérialisation** de l'**état civil** du **ministère** de l'**Europe** et des **affaires étrangères**, présentée par Mme Samantha CAZEBONNE (procédure accélérée) (n° 433, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 6 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 7 mai en début de matinée
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 13 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 14 mai en début de matinée
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 13 mai à 15 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, allongeant la **durée** de l'**ordonnance** de **protection** et créant l'**ordonnance provisoire** de **protection immédiate** (n° 380, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : jeudi 11 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 30 avril en début de matinée
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : vendredi 10 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 14 mai en début de matinée
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 13 mai à 15 heures

Mardi 14 mai 2024 - À 14 h 30 et le soir (suite)

- Sous réserve de sa transmission, proposition de loi visant à **accroître** le **financement** des **entreprises** et l'**attractivité** de la **France** (procédure accélérée) (A.N., n° 2321)

Ce texte sera envoyé à la commission des finances avec une saisine pour avis de la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 6 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 7 mai en début d'après-midi
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 13 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 14 mai en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 13 mai à 15 heures

Mercredi 15 mai 2024

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 15 mai à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- Sous réserve de sa transmission, suite de la proposition de loi visant à **accroître** le **financement** des **entreprises** et l'**attractivité** de la **France** (procédure accélérée) (A.N., n° 2321)

**Prochaine réunion de la Conférence des Présidents :
mercredi 10 avril 2024 à 18 heures**